



Pommier / Poirier

N°21
05/10/2017

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Animateur filière
Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonagui@laposte.net

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle Aquitaine
Pommier / Poirier - Edition
Sud Nouvelle-Aquitaine
N°21 du 05/10/2017 »*



Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Maladies de conservation** : risque durant la période de maturation des fruits.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque d'éclosions de la troisième génération s'achève.
- **Tordeuse orientale** : période à risque d'éclosions en parcelles sensibles.

Tous fruitiers

- **Pucerons** : période de retour des formes ailées sur les arbres fruitiers pour le dépôt des œufs d'hiver.

Pommier - Poirier

• Maladies de conservation

La gestion des parcelles vis-à-vis des maladies de conservation doit être raisonnée en tenant compte des champignons les plus présents dans le verger, de la sensibilité des variétés, des conditions climatiques durant la période de maturation des fruits, de la date prévisionnelle de récolte, des conditions météorologiques annoncées durant cette dernière et de la durée de stockage prévue. Il faut être particulièrement vigilant pour les variétés très tardives.



Monilia

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Evaluation du risque

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque. Les conditions humides sont favorables aux maladies de conservation et aux repiquages de tavelure.

• Chancre à Nectria

Le chancre à Nectria ou chancre européen peut provoquer des dégâts importants sur bois (formation de chancres sur rameaux, charpentières ou tronc entraînant un dessèchement brutal des rameaux) mais également sur fruits (pourriture sèche au niveau de l'œil en verger et au niveau des lenticelles en conservation).

Les contaminations ont lieu lors de périodes humides. Les plaies de cueillette et la chute des feuilles constituent des portes d'entrée non négligeables pour le champignon.

Evaluation du risque

Dans les parcelles sensibles (vergers contaminés ou variétés sensibles), il est préférable d'éviter de récolter sous la pluie.

Mesures prophylactiques : en hiver, la taille devra être mise à profit pour éliminer les rameaux porteurs de chancres afin de réduire l'inoculum et donc l'extension de la maladie.

• Tavelure

L'estimation du potentiel d'inoculum permet de déterminer le niveau de pression parasitaire pour l'année suivante. Elle peut se faire en prenant en compte le niveau d'attaque de tavelure sur pousse.

La méthode consiste à observer 100 pousses par parcelle (2 pousses par arbre sur 50 arbres, si possible dans les parties hautes des arbres). L'observation est à réaliser dès maintenant.

Si le nombre de pousses tavelées est inférieur à 20%, l'inoculum est faible, s'il est supérieur à 20%, l'inoculum est fort.

Mesures prophylactiques : l'objectif est de réduire l'inoculum pour la saison à venir en agissant sur les feuilles où le champignon passe l'hiver.

L'élimination des feuilles en fin d'automne ou début d'hiver, par aspiration ou par broyage, réduit l'inoculum et donc l'importance des projections l'année suivante. Le broyage des feuilles permet d'accélérer leur décomposition. L'efficacité du processus est directement dépendante de la qualité du broyage qui doit être très fin et effectué tôt (novembre-décembre) en conditions sèches.

Il convient également d'être vigilant lors du pliage des filets paragrêle afin d'éviter, autant que possible, « d'enfermer » dans les filets roulés les feuilles des extrémités des gourmands, ces dernières sont souvent très touchées par la tavelure dans les parcelles sujettes aux contaminations secondaires.



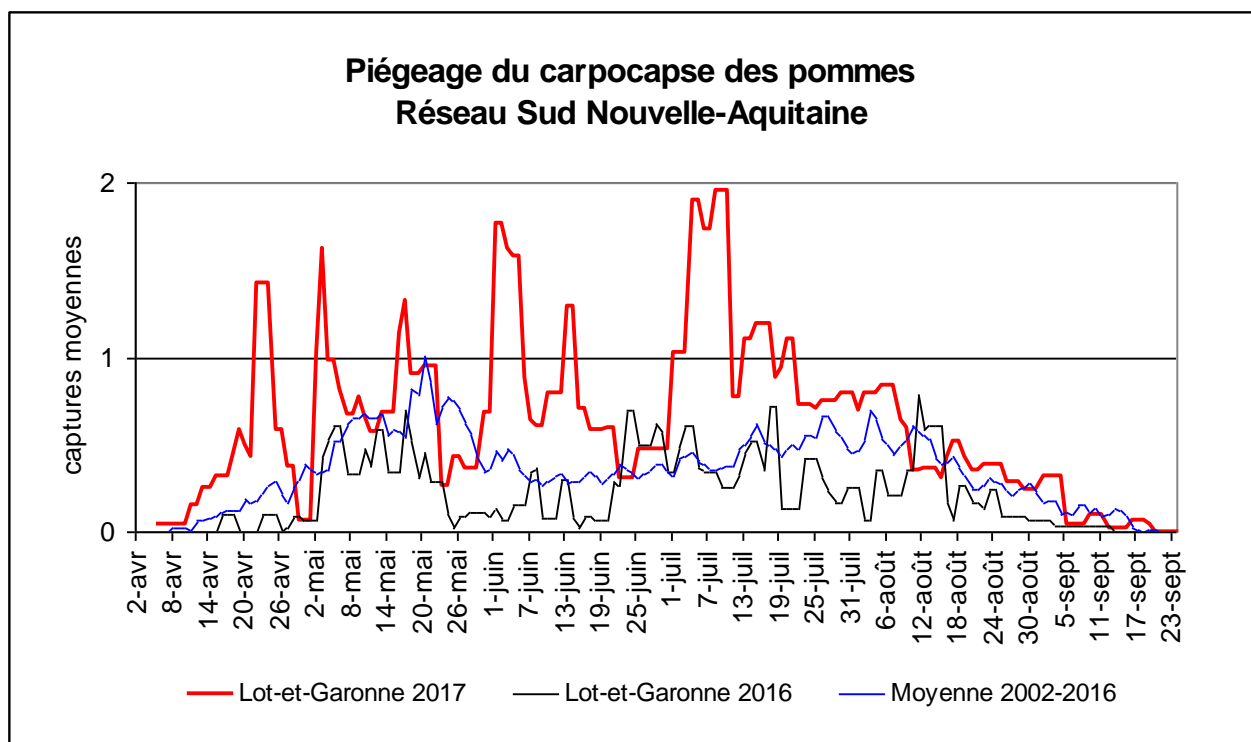
Tavelure

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Lors de l'ouverture des filets au printemps ces feuilles « chargées » d'inoculum sont « libérées » et peuvent alors, après humectation, prolonger la période des contaminations primaires.

• Carpopapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont nulles depuis le 19 septembre.



Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, les éclosions de la troisième génération s'achèvent.

Evaluation du risque

Le risque d'éclosions s'achève.

En parcelle de référence, la descente des larves dans les bandes pièges se poursuit.

Si vous avez installé des bandes pièges dans vos parcelles, leur retrait ainsi que le dénombrement des larves de carpopapse présentes dans les bandes de carton pourront être envisagés à partir de fin octobre.

Les bandes pièges posées en juin-juillet permettent d'estimer les populations de larves diapausantes de carpopapse des pommes qui passeront l'hiver et donneront les papillons du premier vol de l'année prochaine. Au moment du relevé des bandes, la présence de 0,5 à 1 larve en moyenne par bande (pour 40 bandes par parcelle de 2-3 ha) est l'indice d'une population potentiellement importante pour l'année suivante.



Bande piège

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

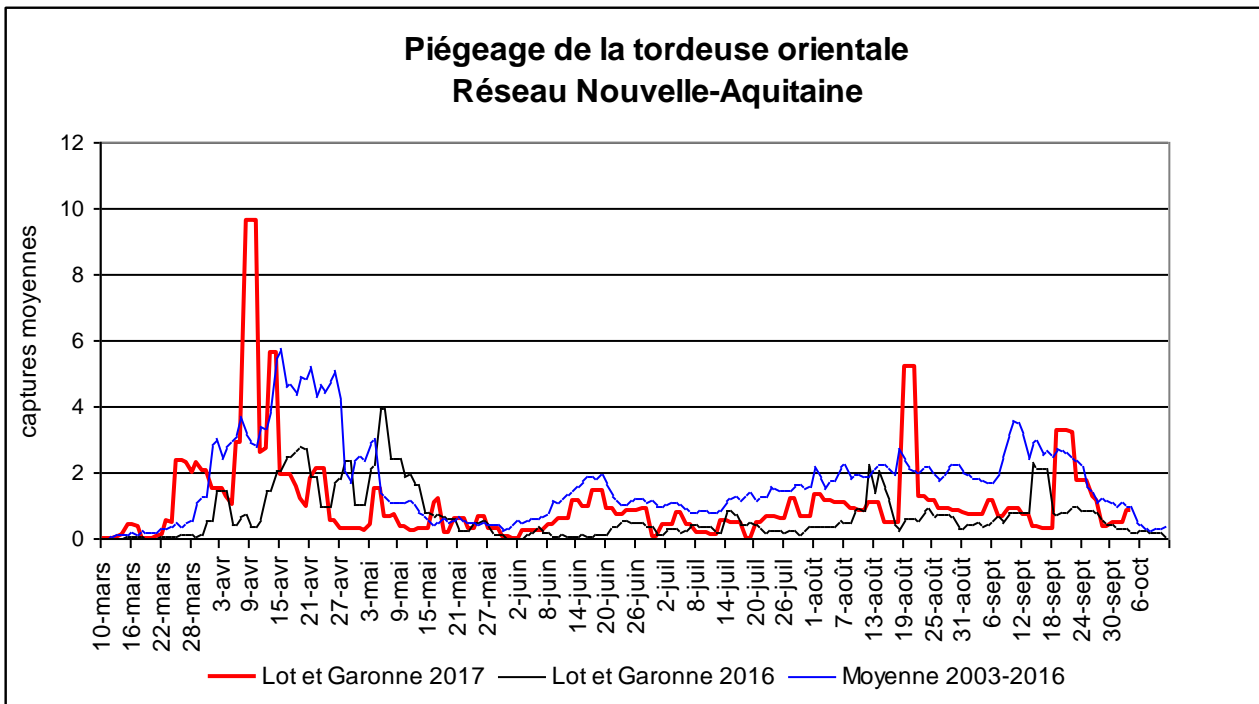


Larves de carpopapse des pommes

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Tordeuse orientale**

Sur notre réseau de piégeage, les prises diminuent.



Données de modélisation : d'après le modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, en secteur précoce les éclosions de la cinquième génération sont en cours.

Evaluation du risque

Le vol de la tordeuse orientale va s'achever. Les dernières éclosions pourraient encore occasionner quelques dégâts en parcelles sensibles.

- **Psylle du poirier**

Des populations importantes de psylle avec des individus à tous les stades (adultes, œufs, larves jeunes et âgées) et présence de fumagine sont observées sur certaines parcelles.

Pour les parcelles où des pullulations de psylle sont observées à l'automne, une évaluation de la présence d'adultes pourra être envisagée dès le début du mois de janvier afin de définir la gestion des parcelles pour la saison à venir.

- **Pucerons**

En début d'été, de nombreuses espèces de pucerons rencontrées en vergers (puceron cendré du pommier, puceron mauve du poirier...) migrent sur des plantes hôtes secondaires. En automne, les formes ailées retournent sur les arbres fruitiers pour y déposer les œufs d'hiver qui vont éclore au printemps prochain.



Pucerons ailés

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

Mesures alternatives : juste après la récolte, la gestion des parcelles vis-à-vis des pucerons peut être raisonnée en prenant des mesures alternatives, en mettant en place une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal afin de limiter leur retour sur les arbres fruitiers et réduire ainsi le potentiel de population pour la saison prochaine.

- **Chancres et maladies bactériennes**

Les contaminations interviennent généralement durant les périodes pluvieuses. Les plaies pétiolaires ou les blessures constituent des portes d'entrée pour les bactéries.

Evaluation du risque

La période de chute des feuilles constitue une période à risque.

- **Bilan phytosanitaire à la récolte**

Lors de la récolte, la réalisation d'un point sur l'état sanitaire des vergers permet d'acquérir des éléments techniques pour gérer les parcelles l'année suivante. Par parcelle homogène de 2-3 ha, un contrôle de 1 000 fruits pris au hasard est envisageable afin de noter la présence éventuelle des parasites : carpocapse, tordeuses, cochenilles, tavelure, maladies de l'épiderme... et d'estimer le pourcentage d'attaque dû à chacun.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".